

# FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2014

Le début de l'année 2014 a été l'occasion d'une série d'entretiens avec les interlocuteurs institutionnels des ministères, direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), auxquels ont été exposés les objectifs de la Fondation en matière historique et mémorielle.

Il a été notamment évoqué le nécessaire équilibre à obtenir, dans l'enseignement comme dans les commémorations, entre déportation dite « raciale » et déportation dite de « répression » qui, en France, ont sévi dans des proportions équivalentes. Il s'agit de processus historiques qui s'ils doivent être différenciés et contextualisés, ont pu interagir, se ralentir ou s'accélérer mutuellement, faisant la singularité du cas français dans une Europe dominée par le nazisme. Il a été demandé que les programmes scolaires réintroduisent le mot déportation et abordent l'étude de la montée du nazisme en Allemagne dans l'entre-deux guerres, seule à même de faire comprendre les dérives et la fragilité de la démocratie et de l'État de droit dans des pays de haut niveau culturel et scientifique, où la perversion ultranationaliste et le racisme ont réussi à se hisser au pouvoir pour mettre en application leurs théories politiques et « raciales ».

Deux domaines d'activité ont orienté le travail la Fondation en 2014.

Le premier concernait les commémorations du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des déportés au niveau national. Largement évoqué au sein du Conseil Représentatif du monde de la Déportation (CRMD), puis à l'occasion d'entretiens croisés avec le ministère en charge de la mémoire et des anciens combattants et la présidence de la République, ce point central n'a pas malheureusement pas permis d'harmoniser les points de vue autour d'un concept unique et consensuel, et fait apparaître des divergences regrettables aux yeux des décideurs politiques.

Au plan territorial, de nombreux projets ont été engagés dès 2014, en particulier par les délégations des Amis de la Fondation, pour donner sens et écho au 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps. L'élaboration de mémoriaux départementaux ayant pour but de dresser la liste des déportés d'un département par communes, a été poursuivie ou entreprise par de nombreuses délégations qui ne l'avaient pas encore fait, incluant chaque fois que possible une description des histoires et parcours individuels. D'autres projets ont également été initiés, comme celui de l'aménagement du Tunnel d'Urbès (ancien Kommando de Natzweiler) en Alsace ou l'organisation de semaines de mémoire autour de témoignages de déportés, de films, ou de mises en scène de récits de déportation, destinés au monde adulte autant qu'au monde scolaire.

Le second concernait la préparation du Concours national de la Résistance 2014-2015, sur la libération des camps, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire. Un groupe de travail piloté par la Fondation a été constitué comme chaque fois, pour l'élaboration d'un dossier préparatoire au cours du premier semestre 2014. Le dossier a été diffusé dès le mois de septembre dans les établissements scolaires. Cent mille exemplaires ont été imprimés. Une présentation du thème au profit des établissements scolaires d'Ile de France, a été organisée par la Fondation le 24 novembre 2014 après-midi au Grand

amphithéâtre de la Sorbonne, avec la participation de Marie José Chombart de Lauwe et Henri Borlant comme témoins déportés, Serge Wolikow comme historien et Joëlle Dusseau, présidente du jury national, comme modératrice. Près de 700 élèves ont participé à cette séance avec leurs enseignants, dans une ambiance de partage assez exceptionnelle.

Au plan institutionnel, le Conseil représentatif du Monde la déportation (CRMD), dont la création a été entérinée par les nouveaux statuts, s'affirme en tant que forum d'échange, voire de confrontation des points de vue et des idées. Regroupement exceptionnel et véritable tribune associative, il commence à intéresser les pouvoirs publics et les administrations qui s'y font représenter et sont à son écoute. Le directeur du cabinet du secrétaire d'État à la mémoire et aux anciens combattants y est ainsi venu en personne exposer les projets de l'État pour les commémorations de 2015.

La revue « En Jeu, histoire et mémoires vivantes » prend son régime de croisière ; son comité de rédaction s'est enrichi de nouveaux membres du monde universitaire ou associatif et se réunit régulièrement. Le numéro 4, publié en décembre, portait sur la fin des camps et la libération des déportés. Il a connu un vrai succès et un tirage a été nécessaire pour satisfaire la demande. Le partenariat avec les éditions du Septentrion de l'université de Lille III est acquis. Il permet la mise en vente de la revue dans les librairies et favorise un début de diffusion internationale . Le projet de vente en ligne des numéros est par ailleurs envisagé ainsi que celui d'abonnements à une version numérisée, complète ou par article de chaque numéro de la revue.

Le Conseil scientifique, réuni en septembre 2014, a mis à l'ordre du jour de ses débats, la relance d'un projet de dictionnaire de la déportation, dont le concept reste en discussion. Aucune décision n'a été prise et la réflexion sera poursuivie en 2015. Le président du Conseil scientifique a lancé l'idée d'une journée d'étude sur les archives de l'internement et de la répression entre 1940 et 1945, sous le triple aspect de l'inventaire des sources connues et communicables, des travaux de recherches aboutis ou en cours à partir de ces fonds, enfin de l'ouverture éventuelles des archives au grand public, dont celles de la vidéothèque et de l'audiothèque de la Fondation.

## II. Autres programmes

Les programmes pluriannuels se sont poursuivis.

### Groupe de Caen

À Caen, les listes et les parcours de déportés de France se sont enrichis. Dans le cadre de l'accord de coopération avec l'Université de Caen-Basse Normandie et le Service Historique de la Défense (SHD), un nouveau groupe de travail s'est constitué à la rentrée universitaire 2014 composé comme suit:

Pierre-Emmanuel Dufayel	Doctorant, sous la direction de J. Quellien	Les femmes déportées par mesure de répression au départ de France occupée
Lucie Hébert	Doctorante, allocataire de recherche, sous la direction de F. Rouquet	Les détenus de droit commun déportés pendant la Seconde Guerre mondiale, les oubliés de la mémoire collective
Mégane Le Chat	Master 1, sous la direction de G. Eismann	Le convoi Buchenwald-Dora du 3 septembre 1944
Adrien Vaudorne	Master 1, sous la direction de G. Eismann	Les déportés « NN » arrêtés en France occupée pour détention d'armes de chasse

Le bilan des recherches fins 2014 aboutit aux résultats chiffrés suivants:

- 68 492 arrêtés dans les zones d'occupation (Nord, Sud, Nord – Pas-de-Calais, zone italienne)
- 6 618 arrêtés dans les territoires annexés d'Alsace et Moselle
- 8 265 arrêtés au sein du Reich (où ils se trouvaient au travail)
- 6 381 républicains espagnols transférés de stalags au camp de Mauthausen
- 1 146 classés « hors transports » par manque d'informations
- 31 enfants nés dans les prisons et camps allemands

L'équipe de Caen apporte sa contribution à l'élaboration des mémoriaux départementaux chaque fois qu'elle est sollicitée en communiquant les extractions appropriées de sa base de données récapitulative.

### **Vidéotheque**

La transcription numérisée des cents témoignages de la vidéotheque se poursuit dans le cadre du projet Matrice, dirigé par Denis Peschanski au sein du CNRS. 57 témoignages sont intégralement transcrits en compléments des conducteurs et en cours de relecture. La Fondation reçoit systématiquement la copie numérique de ces transcriptions. La question de l'ouverture au public de ces fonds devra être débattue cette année en Conseil d'administration après consultation du conseil scientifique.

### **Audiotheque**

Le projet *Caïman* initié par les Archives Nationales à partir des fonds de notre audiotheque, redeviendra opérationnel en 2015 après les déboires de la fermeture imposée pour raisons de sécurité du site de Fontainebleau. Sa remise en service fera l'objet d'une réunion de travail des différents partenaires.

De nouveaux témoignages, enregistrés en version audio ou vidéo par des bénévoles, souvent très qualifiés, à l'occasion d'intervention de témoins en milieu scolaire sont envoyés à la Fondation qui les numérise et les conserve dans ses fonds d'archives. Différents dans leur contenu et leur structure de ceux de l'audiotheque et de la vidéotheque, ils ont cependant un intérêt en tant que patrimoine mémoriel de la Fondation. Leur exploitation pour l'avenir doit être étudiée et des fiches d'analyse et de présentation doivent être rédigées pour chacun d'eux.

### **Internement et répression**

Au cours de l'année 2014, les stagiaires allemands accueillis à la Fondation dans le cadre du projet *Erasmus*, ont recueilli de nouvelles archives tirées du fonds allemand 40AJ, portant sur la répression et du fonds F9 « Affaires militaires françaises ». Le contenu de ces archives est en cours d'analyse en vue de son exploitation au profit de la base de données des lieux d'internement.

### **Livre tiré du colloque Témoins et témoignages de décembre 2012**

L'édition du livre du colloque « *Témoins et témoignages* » n'a pu aboutir en 2014. Achievé depuis fin 2014, il a été confié à un éditeur (L'Harmattan) en vue de son édition en 2015.

### **Concours National de la Résistance et de la Déportation**

Au cours du premier semestre, comme chaque année, la Fondation a participé, à la correction des travaux des candidats au concours 2013-2014, envoyés au jury national par les jurys départementaux. Le thème : « La libération du territoire et le retour de la République » a mobilisé peu plus de 34 000 élèves, dans les différents types de travaux individuels, collectifs

et audiovisuels. En revanche la remise des prix n'a pu être effective en 2014. Elle sera finalement présidée, au palais de l'Élysée, par le Président de la République, le 8 mai 2015.

Le thème suivant, relatif à la libération des camps, lancé par les enseignants dès l'automne 2014, a entraîné de nombreuses interventions dans les établissements scolaires, au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2014-2015, notamment de déportés du Conseil d'Administration et de la présidente.

Deux journées d'étude sur le thème, plus particulièrement destinées aux enseignants, ont par ailleurs été organisées par la Fondation en coopération de l'Inspection pédagogique régionale des Pays de Loire, au Mans et à Angers. Elles ont impliqué Messieurs Fabréguet et Fontaine, membres du Conseil scientifique ainsi que le directeur de la Fondation, les 10 et 17 décembre 2014.

L'implication constante des délégations des Amis de la Fondation (AFMD) dans les jurys départementaux comme dans l'animation du concours dans les départements, doit être soulignée, au moment où se profile une refonte (imprévue) de ce concours. Le concours repose en effet, pour beaucoup, sur l'aide qu'apportent aux enseignants et aux inspections académiques les associations locales et les Fondations, dont notamment la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et la Fondation de la Résistance.

### **Séminaires de Mémoire et actions pédagogiques**

Deux séminaires de mémoire ont été organisés respectivement en juin et octobre 2014. Ils ont concernés 22 participants entre les deux sessions, dont huit enseignants en fonction, dix retraités et membres de l'Association des Amis de la Fondation et quatre étudiants, dont les stagiaires allemands accueillis à la Fondation.

En matière pédagogique, les expositions réalisées par la Fondation en 2004 et 2010 circulent toujours beaucoup et sont demandées par les communes, par des établissements scolaires et par les délégations des Amis de la Fondation. La perspective du 70<sup>ème</sup> anniversaire a suscité une forte demande d'expositions sur « La fin des camps et le retour à la liberté des déportés », dont les dix sept exemplaires circulent en continu.

### **Rendez-vous de l'Histoire à Blois**

Fidèle au « Rendez-vous de l'histoire », la Fondation a tenu un stand à la session 2014, du 10 au 13 octobre 2015 et à l'organisation de la table ronde annuelle de lancement du concours national de la résistance et de la déportation auprès des enseignants présents à Blois, avec la participation de messieurs Jacques Moalic, en qualité de témoin, de Serge Wolikow, en qualité d'historien et de madame Joëlle Dusseau, comme modératrice. Cette table ronde s'est déroulée dans l'hémicycle du Conseil général, qui avait fait le plein avec plus de 200 participants.

### **Activités internationales**

La Fondation s'est impliquée dans le conflit qui oppose l'amicale de Flossenbürg aux responsables du mémorial de Flossenbürg et aux autorités du Land de Bavière. De manière évidente, cette affaire montre que la mise en place de structures de concertation internationale auprès de chacun des mémoriaux et des autorités des Länder, en relais des comités internationaux en voie de disparition, devient une nécessité. Le devenir des camps, dont le caractère international doit être sans cesse rappelé, ne peut être laissé à la seule partie allemande, c'est à dire aux intérêts économiques ou politiques du moment. Sans doute faudra-t-il en saisir officiellement le ministre français des affaires étrangères ou européennes, et les autorités européennes, pour tenter de faire avancer cette question délicate.

### **Activités institutionnelles**

La Fondation est représentée au conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre par son directeur général, par ailleurs membre élu de la commission mémoire et solidarité de l'Office. Le Conseil d'administration de l'Office, outre ses fonctions traditionnelles de vote du budget, a été amené à se prononcer en 2014 sur les orientations de la politique sociale de l'Office, marquées par une évolution des modalités d'aides aux plus démunis des ressortissants et aux ayant-droit, par la prise en charge par l'Office des attributions dévolues à l'ancienne mission interministérielle aux rapatriés, et l'implication directe de l'Office dans le suivi des militaires français blessés dans le cadre des Opérations extérieures (Opex). Il a été par ailleurs invité à autoriser la directrice générale à engager une procédure de concertation en vue de la prise en charge des établissements médico-sociaux de l'Office et de leurs personnels, par de nouveaux acteurs régionaux.

L'Office a dû par ailleurs changer de locaux dans l'enceinte de l'Hôtel national des Invalides, en raison de l'extension envisagée de divers services de l'INI dans ceux qu'il occupait depuis de nombreuses années.

Il reste toutefois préoccupant que le champ mémoriel d'action de l'Office, s'il fait l'objet de communications aux administrateurs, n'ait jamais fait l'objet de débat au sein du Conseil d'administration ni à sa commission « mémoire et solidarité ». Le passage de la responsabilité des monuments relatifs à la déportation (CERD et Mémorial de l'Île de la Cité), du ministère de la défense (DMPA) à l'ONAC, fait aussi partie des dossiers préoccupants à plusieurs titres, pour l'avenir.

### **Finances de la Fondation**

L'arrivée à échéance de la plupart des Emprunts d'État sur lesquels reposaient les ressources propres de la Fondation depuis sa création, simultanément à la baisse des taux de ces emprunts qui tourne autour de 1,5%, a conduit la Fondation à redéployer ses ressources. Une perte importante (ou moins-value) a été constatée au cours de l'exercice 2014, la combinaison de la baisse des taux rémunérateurs de la dotation et de cette moins-value est à l'origine d'un déficit d'une importance inattendue de l'exercice.

Deux mesures ont été prises en conséquence : la première de liquider le placement déficitaire et de repositionner les fonds récupérés sur d'autres secteurs plus diversifiés, la seconde à élaborer un budget plus serré pour 2015, mesures qui devraient concourir à renouer avec un bilan positif.

La commission des finances joue désormais un rôle essentiel dans la gestion de la dotation, principale source de revenus de la Fondation.

## **Conclusion**

L'année 2014, année assez difficile, a permis de mieux percevoir les enjeux de la décennie à venir.

Sur le plan financier, la recherche d'un accroissement des ressources propres de la Fondation en est un essentiel au moment où la diminution des dons et legs s'accroît. Les tensions financières apparues en cours d'année imposent une vigilance plus grande et une meilleure anticipation sur l'évolution des marchés obligataires, la recherche de taux plus rémunérateurs et une diversification accrue des placements pour limiter les risques.

Sur le plan historico-mémoriel, l'ancrage universitaire du travail de la fondation demeure un impératif et sans doute l'atout essentiel de son travail et de sa crédibilité, tant aux yeux des

pouvoirs publics que des médias, parfois des déportés eux-mêmes. La communication médiatique est certainement le maillon faible de la Fondation.

Enfin, la Fondation aura à encourager et soutenir la recherche historique et médico-sociale et à créer de nouveaux produits pédagogiques, si elle veut rester influente dans la sphère éducative.

Sur le plan international, l'affaire de Flossenbürg a révélé les limites de la concertation et la toute puissance des décisionnaires allemands quant au devenir de ce site. Le caractère complémentaire et l'appui d'une structure comme la Fondation aux côtés de l'une ou l'autre Amicale de camp, peut s'avérer utile en certaines circonstances, surtout lorsque la partie française est ignorée ou humiliée.